



LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE CHEMINOTS

CGT – UNSA – CFDT – CFTC

AFFILIEES A ETF* COMMUNIQUENT...

REFONTE DU PREMIER PAQUET FERROVIAIRE

LE 08 NOVEMBRE 2011,

**PARTICIPONS MASSIVEMENT A L'EUROGREVE
DECIDEE PAR ETF !**

Depuis l'automne 2010, le Parlement Européen et le Conseil travaillent sur la directive de refonte du 1^{er} paquet ferroviaire proposée par la Commission Européenne.

Dès le début de la procédure ordinaire, la section ferroviaire d'ETF a fait part de ses observations, de ses critiques et de ses craintes sur les sujets portés par ce projet, notamment sur :

- ➔ **la remise en cause du statut d'Entreprise Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) de la SNCF.**
- ➔ **la séparation des services (Ateliers de maintenance, gares) des opérateurs historiques, et la séparation gestionnaires d'infrastructures / entreprises ferroviaires.**
- ➔ **la remise en cause du Droit de grève.**
- ➔ **la main mise de la Commission Européenne sur les affaires ferroviaires nationales et la structuration des entreprises historiques.**
- ➔ **la remise en cause du statut des Cheminots.**

Telles sont les modifications les plus importantes et les plus dangereuses portées par ce texte.

Lors de la réunion plénière de la section ferroviaire de ETF du 11 mai dernier, les membres affiliés, conscients des dangers apportés par le projet de la commission, ont majoritairement décidé d'organiser une eurogrève à l'automne 2011 afin de faire pression sur les parlementaires européens et le Conseil. Constatant des différences de législation existant en Europe, les membres ont convenu que cette action de grève devait s'organiser en respect des dispositions nationales.

*ETF : Fédération Européenne des Travailleurs des Transports

Cette eurogrève fait suite à l'action du 24 mai dernier, qui a réuni près de 2000 manifestants avec le soutien de plusieurs parlementaires devant le Parlement Européen à Bruxelles.

Force est de constater, que la mobilisation et le débat suscité par le sujet de la refonte compliquent la recherche de compromis tant les clivages sont forts autour du texte d'origine et des 724 amendements proposés.

Si la Rapporteuse italienne, Déborah SARRAHIANI, ne semble pas disposée pour le moment à revoir une copie trop déconnectée des faits et bloquée sur une approche trop idéologique, **plusieurs prises de position, tant au Parlement Européen qu'au Conseil, portent sur l'intérêt de maintenir un système de production ferroviaire intégré.**

Cette phase d'incertitude, éloignée des positions portées par la Commission des Transports du Parlement Européen il y a encore quelques mois, la section ferroviaire d'ETF doit la mettre à profit pour faire pression sur les décideurs pour la prise en compte de ses propositions.

De ce point de vue, la réussite de l'eurogrève est cruciale et doit être la priorité de l'ensemble des affiliés à ETF.

Dans le cadre du mandat qui lui a été confié par la section ferroviaire, le groupe d'action a donc décidé d'une action en deux phases :

✘ Une eurogrève le 08 novembre 2011,

✘ Un comité d'accueil à destination des parlementaires européens à Strasbourg le 14 novembre 2011.

Les Organisations syndicales de cheminots CGT – UNSA – CFDT– CFTC appellent les cheminots à participer massivement au 08 novembre par la grève en convergence avec les cheminots européens, afin de replacer les chemins de fer sur la voie d'un développement économique, social et au service de la collectivité.

Luttons tous ensemble, unitairement, contre le démantèlement du service public ferroviaire SNCF, du statut, et imposons des mesures permettant de développer le service public et d'améliorer nos conditions de vie et de travail.



Un préavis de grève unitaire couvrant l'ensemble des cheminots a été déposé du lundi 07 novembre 2011 à 20h00 au mercredi 09 novembre 2011 à 08h00.

Paris, le 28 octobre 2011